

MELIA, Modèle d'Évaluation Linguistique Informatisé Adaptable

1 Introduction

L'édition récente du cadre européen commun de référence pour les langues ainsi que du portfolio européen des langues par les éditions Didier témoigne d'une évolution dans l'enseignement des langues vivantes. La pédagogie par compétences qui a tout d'abord touché la sphère des enseignements professionnels s'étend en effet, progressivement au milieu scolaire. Le cadre européen commun de référence pour les langues, élaboré sur l'initiative du Conseil de l'Europe fournit un outil précieux à tout enseignant en langue désireux de disposer d'une grille de compétences institutionnelles stabilisée. La multiplication des conférences et des présentations, à l'échelon d'une école, d'une académie, d'une région d'Europe, en a assuré une meilleure connaissance de la part du corps enseignant. La dimension européenne de ce document encourage l'harmonisation des pratiques des enseignants de langues et évite le repli sur leurs pratiques.

Enseigner et apprendre une langue en s'appuyant sur une grille d'items de compétences permet d'enrichir sa pratique en poursuivant les objectifs qui ont prévalu à la rédaction du cadre européen commun de référence pour les langues c'est-à-dire « encourager les praticiens, dans le domaine des langues vivantes, quels qu'ils soient, à se poser un certain nombre de questions » sur leurs pratiques et « faciliter les échanges d'informations entre les praticiens et les apprenants afin que les premiers puissent dire aux seconds ce qu'ils attendent d'eux en termes d'apprentissages ».

Pousser les enseignants à réfléchir sur leurs pratiques et à communiquer leurs objectifs à leurs élèves pour les rendre acteurs de leur apprentissage sont deux principes indispensables à l'amélioration du niveau de langue des élèves en milieu scolaire. Le caractère européen de ce cadre dénote une volonté d'harmonisation des apprentissages, enseignements et évaluation, toutes langues confondues, et permet aux enseignants d'éloigner le risque du repli sur leur pratique dans leur classe.

Malgré les principes fondamentaux exprimés dans le cadre européen commun de référence pour les langues, ce document s'implante lentement dans les classes de langues. Et ce pour deux raisons majeures :

Son utilisation par les élèves et par les enseignants se fait la plupart du temps sous forme d'un portfolio papier qui intègre trois volets : un passeport, une « biographie langagière », et un dossier. Le passeport contient une composante d'évaluation, qui reprend l'une des grilles d'autoévaluation proposées dans le cadre européen de référence. Même si cet outil a permis au cadre européen commun de référence pour les langues de faire son entrée dans les classes et donc de faciliter la réalisation des objectifs qu'il poursuit, ce vecteur souffre de limitations, qui sont intrinsèques à l'utilisation du support papier : perte des données, détérioration, difficulté à compiler les résultats.

Si l'on excepte l'intermédiaire du portfolio, le cadre européen de référence pour les langues n'a pas encore de support intégré à l'environnement de travail quotidien de l'enseignant et de l'élève.

Pourtant, l'intérêt que suscitent les présentations du cadre européen de référence et du portfolio, lors de colloques ou de journées organisés sur ce sujet montrent qu'il existe bien une volonté réelle d'intégration de ce texte et de la dimension de l'enseignement des langues qu'il met en jeu par les enseignants dans leur pratique quotidienne. C'est à offrir un nouveau vecteur pour son utilisation que nous avons travaillé.

L'environnement dans lequel s'opère l'enseignement des langues s'enrichit graduellement de l'apport des TICE. Ceci répond à des préoccupations diverses. Qu'il s'agisse, sous l'objectif général d'une efficacité pédagogique accrue, de permettre une plus grande autonomie des élèves, une individualisation des parcours, de rendre le cours plus attrayant, de varier les supports ou de tisser de nouveaux échanges, les TICE s'imposent progressivement. Dans ce contexte général il semble naturel de proposer aux élèves et aux enseignants un outil numérique d'évaluation des compétences en langues adossé au cadre européen, qui viendra enrichir leur univers de travail.

Outre l'intérêt de bénéficier d'un contexte favorable aux TICE, il y a bien un intérêt intrinsèque à l'utilisation du support numérique comme vecteur d'une évaluation des compétences linguistiques. Ce sont les avantages généraux de l'informatique qui sont ici à mettre à profit : «ré-usabilité» des données, manipulation statistique, ubiquité.

2 L'expérience existante, GiBii un gestionnaire des compétences du B2i?

Le B2I, brevet informatique internet, rédigé par le Ministère recense les items décrivant les compétences manipulatoires devant être maîtrisées par les élèves. GiBii est un logiciel original qui respecte l'esprit du B2I et dégage les élèves, les enseignants, l'administration de l'établissement de toute contrainte liée à des documents papier qui doivent circuler donc qui vont se détériorer et se perdre. Il doit permettre de favoriser l'implantation du B2I et d'en faciliter l'utilisation courante pendant toute la scolarité de l'élève.

Le logiciel s'installe aussi bien sur un poste isolé, sur le réseau de l'établissement ou même sur un serveur Web sur Internet. Il s'adapte aux différentes stratégies d'organisation des établissements :

- Chaque item demandé par un élève peut-il être validé par un seul professeur ou doit-il l'être par plusieurs ?
- Chaque professeur est-il compétent sur tous les items ? Si non, pour lesquels ?
- Un élève peut-il demander la validation de plusieurs items simultanément ? Combien au maximum ?
- Combien de temps peut durer une demande qui n'a pas reçu de réponse de la part des enseignants ?
- A partir de combien de refus de validation une demande est-elle supprimée ?

Dans les collèges, la base des élèves et des professeurs est récupérée à partir des fichiers du GEP. Sa mise en place est donc simple et rapide.

Enfin, certains items sont difficiles à comprendre par les jeunes élèves parce qu'ils sont rédigés avec des phrases trop longues et trop complexes. Par exemple, que comprend un élève de l'école élémentaire à la phrase *"Je sais que l'ordinateur ne traite que des informations numérisées (des 0 et des 1 sans signification particulière pour la machine) et que seule l'interprétation qu'en fait l'utilisateur permet de lui donner du sens."* ?

Dans GiBii chaque item peut être reformulé par l'équipe pédagogique, la rédaction initiale restant néanmoins disponible et restant celle utilisée sur la feuille d'avancement imprimée de l'élève.

3 MELIA

Au-delà des différences de contenus (les compétences évaluées), c'est le même principe de manipulation et de conception que nous avons mis en œuvre s'agissant des compétences en langues recensées dans la grille d'auto évaluation du cadre européen commun de référence.

Par une application en ligne bien conçue, baptisée MELIA l'élève peut d'ores et déjà accéder, après s'être identifié par un nom d'utilisateur et un mot de passe, à un outil intuitif et simple lui proposant une liste d'items adaptés à son niveau (A1/A2, pour le collège, B1/B2, pour le lycée). Pour établir cette liste, nous avons repris terme à terme les items recensés dans la grille d'auto évaluation du cadre européen commun de référence des langues (p.26-27). Puis avec un groupe de professeurs de langues de l'académie de Bordeaux, nous les avons décomposés en plusieurs parties, pour une meilleure lisibilité des élèves. Nous

avons été attentifs à ne pas cloisonner les niveaux. Un élève de quatrième pourra donc sans problème revenir sur une compétence du niveau A1 s'il le juge nécessaire, ce qui permet une construction spiralaire des savoir-faire linguistiques.

Cet outil permet à l'apprenant, par une relation synchrone ou asynchrone, d'émettre, après avoir suivi le déroulement normal d'une séquence de langue élaborée par son professeur, des propositions de validation des compétences linguistiques qu'il estime avoir acquises. Dans l'application, un espace est réservé à l'élève pour qu'il décrive dans quel contexte, il pense avoir acquis l'item. Ce message accompagnant sa demande de validation de l'item est envoyé dans la boîte de réception de l'enseignant. Celui-ci peut accepter ou rejeter cette proposition en justifiant ou non son choix de la même manière que l'élève. A l'aide de ce même outil l'enseignant peut à tout moment, de n'importe quel ordinateur connecté à Internet accéder à un paysage granulaire des compétences de ses élèves. Ces compétences peuvent être représentées synoptiquement pour l'ensemble des classes, pour une classe, pour un élève, offrant l'outil qui permet en temps réel de mesurer écart et progression. Les enseignants pourront ainsi voir, après quel type d'exercices ou d'activités les élèves ont l'impression d'avoir acquis une compétence particulière ou encore quelle est la compétence la plus demandée par les élèves, et donc, ce sur quoi ils devront mettre l'accent dans la suite de leur séquence. Par-là même on exploitera pleinement les virtualités du numérique en ligne, ce que ne permet pas le support papier, astreignant, périssable et qui atomise les données.

Pour les élèves, l'enjeu est majeur : en leur offrant une boussole et une carte, pérennes et lisibles, dans leur parcours de progression, l'application cherchera à favoriser la prise de conscience de la part des apprenants des objectifs parfois trop implicites, et sera propre à amener une implication accrue, et une réflexion sur les motifs de leur apprentissage.

4 Déroulement simplifié

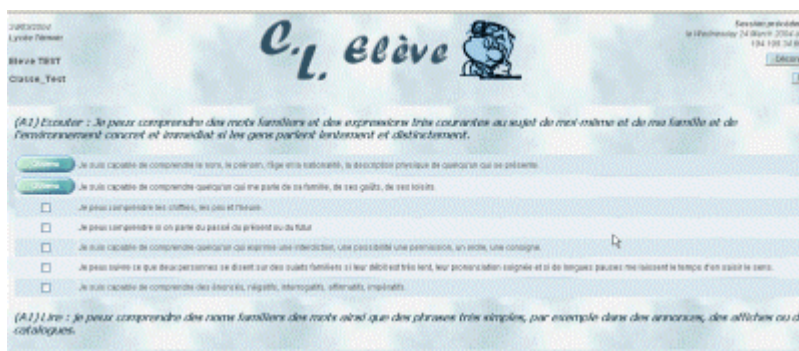
MELIA est une application en ligne. Chaque établissement dispose d'un numéro, chaque élève et chaque enseignant se connecte avec un mot de passe et un login qui lui est propre à l'adresse suivante, <http://priam.ac-bordeaux.fr/melia>.

Tout utilisateur qui lance la page de démarrage entre son login et son mot de passe et voit s'afficher automatiquement les données qui le concernent.

4.1 L'élève


Il peut voir l'état de chaque item de la grille d'autoévaluation du cadre européen commun de référence pour les langues, remaniée par un groupe d'enseignants. Un apprenant ne voit s'afficher que les items qui le concernent. Un élève de Sixième n'aura pas accès au niveau B2, par exemple.

Lorsqu'il demande un item, l'élève peut justifier sa demande par quelques mots que recevront son ou ses professeurs. Lorsqu'il consulte l'état d'un item demandé, il trouve les éventuelles réponses des enseignants. Un item peut être validé par plusieurs enseignants de deux langues différentes par exemple. L'élève possède-t-il en anglais les mêmes compétences qu'en espagnol ou en allemand ?



5 Documents :

Un exemplaire de la feuille d'avancement :

Eleve TEST	Lycée Témoin - Rue des absents - 33123 PARLABAS	
24/03/2004	Validation des compétences en LV	
(A1) Ecouter : Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même et de ma famille et de l'environnement concret et immédiat si les gens parlent lentement et distinctement.		
Acquis	<i>[La personne] Je suis capable de comprendre le nom, le prénom, l'âge et la nationalité, la description physique de quelqu'un qui se présente.</i>	
Acquis	<i>[Son entourage] Je suis capable de comprendre quelqu'un qui me parle de sa famille, de ses goûts, de ses loisirs.</i>	
	<i>[Compter] Je peux comprendre les chiffres, les prix et l'heure.</i>	
	<i>[Se situer dans le temps] Je peux comprendre si on parle du passé du présent ou du futur</i>	
	<i>[Modalités] Je suis capable de comprendre quelqu'un qui exprime une interdiction, une possibilité une permission, un ordre, une consigne.</i>	
	<i>[Type de supports audio] Je peux suivre ce que deux personnes se disent sur des sujets familiers si leur débit est très lent, leur prononciation soignée et si de longues pauses me laissent le temps d'en saisir le sens.</i>	
	<i>[Types d'énoncés] Je suis capable de comprendre des énoncés, négatifs, interrogatifs, affirmatifs, impératifs.</i>	
(A1) Lire : je peux comprendre des noms familiers des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.		
	<i>Je peux comprendre des instructions simples et courtes, surtout si elles sont illustrées et si elle font partie du langage de classe.</i>	
	<i>Je peux comprendre des messages simples et courts, par exemple sur des cartes postales, des E-mails, des annonces</i>	
	<i>Je peux reconnaître des noms, des mots et des expressions familières simples sur des affiches, des plans de villes ou des panneaux de circulation dans les situations les plus fréquentes de la vie quotidienne.</i>	
	<i>Je peux comprendre des textes simples très courts en me servant des noms, des mots et des phrases familiers et en relisant, par exemple, des parties du texte</i>	
	<i>Je suis capable de comprendre l'idée générale de textes simples, comme des biographies, des annonces, des lettres, ou des récits historiques factuels, donnant des informations et des descriptions, courtes et simples, surtout si elles contiennent des images qui facilitent la compréhension.</i>	
(A1) Prendre part à une conversation : je peux communiquer de façon simple à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.		
	<i>Lors d'une conversation, je suis capable de demander à mon interlocuteur de répéter ou de parler plus lentement.</i>	
	<i>Je suis capable de poser des questions simples et de répondre, s'il s'agit de sujets familiers, de moi-même, de mes goûts, de mes activités.</i>	
	<i>Je suis capable, dans les situations les plus courantes de la vie quotidienne, de demander des renseignements, de poser des questions sur ce dont j'ai immédiatement besoin.</i>	
	<i>Je sais exprimer une possibilité, une permission, un devoir, donner une consigne, un ordre. .</i>	

6 Les implications pédagogiques :

6.1 Pour l'élève

A la fin d'un cours, les élèves se connectent à Melia et demandent à l'enseignant de valider les items qu'ils pensent avoir acquis. Dans le message qu'ils adressent à l'enseignant avec leur demande, les élèves doivent reprendre les éléments du cours en rapport avec l'item.

Exemple : Si l'élève demande la validation de l'item suivant :

« Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour parler de moi, donner mon nom, mon âge, ma nationalité, ma description physique »

Il peut accompagner sa demande soit d'un message en français du type :

« Après avoir fait les exercices p.13 et 14 avec succès, je pense que je suis capable de ... »

ou « en Angleterre je suis parvenu à me présenter devant les parents de mon correspondant. »

ou encore : « ich heisse Marie, ich bin 12 Jahre alt, ich habe 2 Schwester, 3 Brüder... »

6.2 Pour l'enseignant

1. L'enseignant se connecte à l'application et peut, selon ce qu'il sait sur les élèves valider ou refuser la demande faite par un élève en justifiant son choix. Le dialogue est instauré, l'élève et l'enseignant échangent sur les objectifs de l'apprentissage.

2. L'enseignant peut afficher un état des demandes ou des validations des compétences par élève et par classe. Ceci lui permet de voir à quel moment, ces élèves ont fait des demandes, quand il les a validées ou refusées, et à quel moment ses élèves ont eu l'impression d'apprendre, voire ont appris, si l'enseignant a accordé l'item.

3. Après une activité ou une série d'activités un enseignant remarque qu'aucune validation de compétence ne lui a été demandée. Ces élèves n'auraient-ils absolument pas saisi l'objectif qu'il poursuivait ? Cet outil donne aussi un cadre sur lequel l'enseignant peut s'appuyer pour construire son cours.

Stéphanie Roussel
CATICE, académie de Bordeaux